

Pour des écoles

démocratiques

Avec la proposition de loi Rilhac et les annonces faites par Macron à Marseille voici quelles pourraient être les nouvelles missions des directeurs et directrices :



Planifier



Fixer la répartition des 108h annualisées pour toute l'équipe

Programmer



Imposer les formations au sein de l'école

Recruter



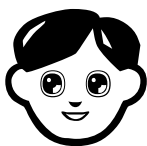
Recruter directement les enseignant·es sur des « postes à profil »

Décider



Émettre un avis lors des rendez-vous de carrière

Evaluer



Décider des maintiens et des passages anticipés, même contre l'avis des collègues

Gratifier



Distribuer des primes en fonction de « missions particulières »

Rapporter



Rendre toujours plus de comptes à la hiérarchie, remplir encore plus de documents administratifs

Encadrer



Faire partie des « cadres » et devoir faire appliquer les directives ministérielles

Mettre en place une nouvelle hiérarchie dans le premier degré ne correspond pas du tout à la demande des personnels et ne répond pas aux besoins des écoles. Il s'agit d'une mesure idéologique, que rien ne justifie hormis la volonté d'un gouvernement bien décidé à mettre au pas les enseignant·es.

Dès le 29 septembre, mobilisons-nous contre la loi Rilhac !